**P.V. de la séance du Conseil de Paroisse – 6 octobre 2020**

Le Conseil fait le tour du bâtiment (salle St-Sylvestre et salle 1er étage) ; le président commente les derniers aménagements et travaux.

* **Approbation du PV du 1er juillet 2020**
* **Informations du président**

Xavier Lingg a envoyé des remerciements à la Paroisse pour ses 60 ans de sacerdoce.

L’UP lui a offert deux bons cadeaux : un au Café Babel et l’autre à Landecy.

Compesières a pris à sa charge l’apéritif offert à la sortie de la messe.

Les 18-19 septembre 2021 auront lieu les Médiévales de Compesières. Les organisateurs ont demandé à la Paroisse de mettre l’église à disposition pour des concerts de musique ancienne. Demande acceptée.

La révision de la chaudière et la remise en marche du chauffage se feront le 19 octobre 2020.

Inauguration de la salle St-Sylvestre : on ne prévoit rien pour le moment.

Suite à la tempête du 13 août, des dégâts ont été constatés sur le toit de ‘église ; les premiers travaux ont été effectués par M. Pahud. Il reste encore des tuiles à changer.

Un réglage de la sono a été fait par M. Choisy.

Le four de la salle est à nouveau à contrôler.

La seule location de la salle pour un mariage a été annulée !!!

* **Préparation de l’Assemblée générale du 11 octobre 2020**

L’ordre du jour a été établi.

L’AG devra approuver les nouveaux statuts. Pascal Menu a relevé les divers changements et préparé quelques dossiers.

Renouvellement du comité : comme déjà annoncé le président donnera sa démission à l’AG 2021. Pascal Menu également.

Viviane Pittet et Jean Laverrière donnent leur démission à l’AG de cette année.

Pierre Thabuis reste au CP jusqu’à la conclusion du dossier fiscal.

André Crettenand et Pascal Menu continueront de suivre ce dossier jusqu’à un accord final.

Nous aurons peut-être des questions de paroissiens concernant le départ du président et de membres du Conseil. Si personne ne reprend la présidence, que peut-il se passer ?

Isabelle Hirt pense qu’il faudra aviser M. Dominique Pittet et discuter de la situation de Compesières ; on peut envisager une fusion avec une autre paroisse ? Troinex ?

UP – Le président informera l’AG du nom de notre nouvelle UP : Carouge-Salève-Acacias.

Une information sera donnée sur la réfection ou le changement de l’orgue.

Pour le CP, cette proposition des Musicales ne doit rien coûter à la Paroisse, que ce soit un nouvel orgue, une réfection ou pour l’entretien.

Afin que cette information soit bien précise, nous pourrions faire venir Claire Haugrel et lui demander de présenter ce projet. Le président prendra contact avec Claire. Ce sera le point -1- de l’ordre du jour.

* **Comptes 2019**
* Pierre Thabuis détaille quelques comptes :

Frais généraux : Fr. 520'000.-- impôt immobilier / réserve pour les impôts que nous réclame l’Administration fiscale pour la plus-value immobilière de la salle.

Si les impôts nous imposent de régler cette somme, nous ferons recours. L’ECR est prête à nous aider dans ce dossier.

Charges extraordinaires : Fr. 55'000.-- / taxe sur les échanges.

* **Contrats d’entretien**

Le président donne le détail des différentes offres reçues :

Portes coulissantes – Maison Gilgen

Contrat d’entretien standard : inclus les interventions de dépannage et 2 services d’entretien par an.

Prime annuelle Fr. 670.-- par porte soit total annuel : **Fr. 2'010.--** ;

Ventilation – Ventil-Energies

2 passages annuels pour : Monobloc double flux

 Monobloc double flux pour ventilation sanitaires

 Tableau électrique à l’étage

 Clapets coupe-feu

Un passage annuel pour la hotte de la cuisine

Prime annuelle TVA incluse : **Fr. 2'584.80 ;**

Détection incendie – Siemens

Contrat de service ADV-PLUS

Forfait annuel TVA incluse : **Fr. 2'440.- ;**

Extincteurs – Alpina Voud

Une visite tous les 3 ans pour les 3 extincteurs

Prime annuelle TVA incluse : **Fr. 92.60 ;**

Pompe à chaleur Carrier : Stucker

3 offres pour des primes annuelles TVA incluse

1. Contrat sans garantie de matériel **Fr. 2'398.75**
2. Contrat avec 5 ans de garantie de matériel **Fr. 2'845.--**
3. Contrat avec 10 ans de garantie de matériel **Fr. 3'290.--**

Dans un premier temps, demander à la Mairie les contrats d’achat de matériel ; ensuite convoquer les entreprises pour plus d’information sur les offres reçues.

* **Protections anti-pigeons**

André Crettenand, Pierre Thabuis et Pascal Menu s’en occupent.

* **Divers**
* Pour éviter des accidents (vite arrivés !) il faudrait pouvoir bloquer les portes coulissantes. En parler avec l’entreprise.
* Nous attendons la facture pour l’horloge de Paul Buclin ; Pierre Thabuis s’en occupe.
* Appel à l’AG pour trouver de nouvelles personnes pour les mariages, sépultures.
* La sortie sur la route de Saconnex d’Arve est toujours aussi dangereuse ; il semble que la Mairie ne soit pas très favorable à la pose d’un miroir ; il faudrait au moins tailler les haies des deux côtés.

Eventuellement pose d’un panneau « Piste cyclable ».

* L’enseigne « Salle St-Sylvestre » a été posée.
* Notre nouvelle adresse : 300, rte de Saconnex d’Arve ; faire le changement d’adresse à la Poste et aux entreprises. Poser une boîte aux lettres.
* Le président a pris contact avec Georges Vuillod du Syndicat agricole de Bardonnex pour la location de notre terrain. A ce jour pas de réponse.

Pierre Thabuis relève que ce Syndicat n’existe plus ; il faudrait discuter avec les maraîchers qui travaillent ce terrain.

* Nettoyage des vitres de la salle. A reporter.
* AG Pilet-Renaud : Geneviève Charlet accompagnera le président.
* Le repas des bénévoles est fixé au vendredi 6 novembre 2020.

Nous terminons la rencontre avec un moment de silence en mémoire de Paul Charrot.

 Monique Gaud